

Initiative de  
durabilité  
agroalimentaire  
canadienne  
Rapport final

31 mars 2023



## Remerciements

### Rapport produit pour :

**Scott Ross**

Directeur exécutif

Fédération canadienne de l'agriculture



### Consultants

#### Wilton Consulting Group

Bronwynne Wilton, Ph. D., directrice et consultante principale

Andrea Gal, Ph. D., consultante

Krista Kapitan, consultante

Claire Coombs, analyste de la recherche

Jessica Deveau, analyste de la recherche subalterne



### Nos sincères remerciements aux membres du comité de gouvernance de l'IDAC

**Coprésident :** Keith Currie, [Fédération canadienne de l'agriculture](#)

**Coprésident :** Paul Uys, [Collège d'agriculture de l'Ontario, Université de Guelph](#)

Lynn Jacobson, [Alberta Federation of Agriculture](#)

Alison Joutsj, [BDO Canada](#)

Steven Price, [Oiseaux Canada](#) (président émérite)

Jennifer Wright, [Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture](#)

Andrea Lear, [Association canadienne de sécurité agricole](#)

John Jamieson, [Centre canadien pour l'intégrité des aliments](#)

Scott Ross, [Fédération canadienne de l'agriculture](#)

Monica Hadarits, [Table ronde canadienne sur le bœuf durable](#)

Susie Miller, [Table ronde canadienne sur les cultures durables](#)



Christine Power, [Producteurs de poulet du Canada](#)

David McInnes, [DMci Strategies](#)

Darlene McBain, [Financement agricole Canada](#)

Mathieu Lipari, [Gestion agricole du Canada](#)

Aaron Coristine, [Producteurs de fruits et légumes du Canada \(Ontario Greenhouse Vegetable Growers\)](#)

Ian Ross, [Grand Valley Fortifiers](#)

Jackie Wepruk, [Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage](#)

Mark Reusser, [Fédération de l'agriculture de l'Ontario](#)

Ron Maynard, [P.E.I. Federation of Agriculture](#)

John MacQuarrie, [Potato Sustainability Alliance](#)



**Nous tenons aussi à remercier les personnes suivantes pour leurs contributions passées à notre comité de gouvernance :**

Holly Jones

Jennifer Lambert

Jeffery Fitzpatrick-Stilwell

*Financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Agri-assurance du Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative fédérale-provinciale-territoriale.*

## Résumé

### Vue d'ensemble

De plus en plus, les consommateurs, les États et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement exigent la preuve que les pratiques de production employées dans les chaînes d'approvisionnement de l'agriculture sont durables, c'est-à-dire qu'elles permettent de répondre aux besoins d'une population mondiale en croissance sans compromettre l'environnement, la société ou l'économie.

À l'international, les entreprises rendent compte de leurs progrès en matière de performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). D'ailleurs, l'[International Sustainability Standards Board](#) s'apprête à fixer des normes pour une base de référence à utiliser pour les déclarations de durabilité des entreprises cotées en bourse. En outre, les rapports sur la performance ESG seront [obligatoires au Canada à compter de 2024](#).

Dans ce contexte, les multinationales s'efforcent d'améliorer la durabilité de leurs chaînes d'approvisionnement. Le secteur agricole du Canada a joué un rôle d'impulsion dans l'amélioration de la durabilité des pratiques agricoles. Comme le secteur compte beaucoup de programmes de durabilité, on pourra y réduire les chevauchements et simplifier la démonstration de la durabilité des pratiques de production des fermes canadiennes, afin d'éviter qu'un jour chaque secteur de production se fasse imposer des normes de durabilité et des cadres de production de rapports différents.

L'[Initiative de durabilité agroalimentaire canadienne \(IDAC\)](#) est un projet de recherche financé par le gouvernement et dirigé par la [Fédération canadienne de l'agriculture \(FCA\)](#) dans le but d'établir une plateforme en ligne qui serve de pôle d'échanges pour les programmes de durabilité dans le secteur agroalimentaire canadien.

*Il existe aussi un vif désir de remédier à la fragmentation du paysage des normes volontaires et des exigences de durabilité qui augmentent les coûts, la complexité et les risques pour les entreprises et les investisseurs.*

- International Sustainability Standards Board



La plateforme de l'IDAC consistera en un portail en ligne qui facilitera l'alignement sur les exigences de durabilité des marchés mondiaux et agrègera les données sur la durabilité du secteur agricole. La plateforme aidera les producteurs à déterminer et à comprendre ce qu'ils doivent faire pour exécuter les programmes de durabilité. En coulisses, l'IDAC procédera à la référencement (*benchmarking*) des programmes de développement durable et des normes internationales.

**Dans le cadre de l'IDAC, l'équipe du projet a réalisé trois activités principales :**

- **Mobilisation de l'industrie**, dont 129 entrevues avec des parties prenantes de tout le Canada, cinq ateliers avec animateurs et l'élaboration d'une structure de gouvernance pour gérer l'IDAC en collaboration avec un comité de gouvernance.
- **Développement et essai de la plateforme de l'IDAC** dans le cadre de deux projets pilotes nationaux avec des groupements canadiens de productions agricoles spécialisées.
- **Communications et ressources didactiques** pour soutenir le transfert des connaissances sur la durabilité dans l'agriculture canadienne (p. ex. par la production, en temps utile, de fiches d'information sur des sujets liés à la durabilité et à l'agriculture).



### **Mission de l'IDAC**

Favoriser l'amélioration continue de la durabilité du secteur agricole canadien, de manière à donner confiance dans la durabilité environnementale, sociale et économique des produits agricoles canadiens.

### **Objectifs de l'IDAC**

- 1) Améliorer la transparence, la fiabilité et la durabilité des chaînes d'approvisionnement de l'agriculture au Canada.
- 2) Simplifier la déclaration et la vérification de la durabilité à l'échelle de la ferme.
- 3) Développer les compétences en durabilité et faciliter l'amélioration continue de l'industrie.
- 4) Être une tribune pour l'échange de connaissances, l'entraide et le réseautage.

## Principaux constats

### Liens directs entre pratiques à la ferme et indicateurs de l'Indice national

- À l'avenir, il sera possible d'explorer davantage de liens formalisés entre les pratiques à la ferme déterminées à l'aide du questionnaire de l'IDAC et l'Indice.
- L'IDAC peut aider à agréger les données des fermes en appui à l'objectif de l'Indice national consistant à communiquer la durabilité.

### Tableaux de bord personnalisés

- La plateforme de l'IDAC doit pouvoir montrer sa valeur aux différentes parties prenantes du secteur agroalimentaire. Des tableaux de bord de déclaration personnalisés, ayant chacun leurs propres couches de données sectorielles agrégées, seront des outils clés pour libérer le potentiel de valeur de l'IDAC.

### Référenciation

- La référencement entre normes de durabilité est un élément fondamental de la plateforme de l'IDAC. Pour exploiter toutes les fonctionnalités potentielles de la plateforme, il faut une méthode de référencement solide et un système informatique capable de soutenir la référencement complexe des normes.

### Assurance et vérification

- Pour que l'IDAC remplisse sa mission, les pratiques de production durables mises en évidence par le questionnaire de l'IDAC doivent être vérifiées. La vérification peut prendre de nombreuses formes. Une future IDAC devra évaluer différents systèmes de vérification pour cerner la meilleure approche.

## Prochaines étapes : des essais au perfectionnement

D'après les enseignements tirés de la recherche-développement, il y a quatre grands concepts que nous gagnerions à explorer plus avant.

Priorités pour la recherche et la mobilisation	Description
<b>Conception de la plateforme</b>	Concevoir une plateforme conviviale qui optimisera la coordination entre l'IDAC et les autres programmes de manière à faciliter l'utilisation des programmes et outils de durabilité.
<b>Mise au point du questionnaire de l'IDAC</b>	Parfaire le questionnaire de l'IDAC en élaborant le concept, en produisant un questionnaire actualisé et en mobilisant les principales parties prenantes du secteur agroalimentaire.
<b>Essai du concept</b>	Tester la plateforme de l'IDAC et le questionnaire avec différents types d'agriculteurs et d'exploitations agricoles.
<b>Recherche de systèmes de vérification</b>	Trouver des systèmes de vérification efficaces, adaptés à l'agriculture canadienne et aux exigences du marché.

## Table des matières

Remerciements .....	2
Rapport produit pour : .....	2
Consultants .....	2
Résumé.....	4
Vue d'ensemble.....	4
Principaux constats .....	6
Prochaines étapes : des essais au perfectionnement .....	6
1.0 Introduction .....	8
2.0 Contexte .....	9
2.1 Durabilité et agriculture .....	9
2.2 L'agriculture canadienne : un chef de file de la durabilité .....	11
2.3 L'évolution de l'IDAC.....	12
3.0 Initiative de durabilité agroalimentaire canadienne .....	13
3.1 Mission de l'IDAC .....	13
3.2 Objectifs de l'IDAC.....	13
4.0 Activités et livrables .....	14
4.1 Mobilisation de l'industrie .....	14
4.2 Conception de la plateforme de l'IDAC.....	19
4.3 Communications .....	21
5.0 Éléments fondamentaux requis pour garantir la réussite.....	23
Élément fondamental 1 : Liens directs entre les pratiques à la ferme et les indicateurs de l'Indice national .....	24
Élément fondamental 2 : Tableaux de bord de déclaration personnalisés.....	24
Élément fondamental 3 : Référenciation .....	24
Élément fondamental 4 : Assurance et vérification .....	26
6.0 Prochaines étapes : des essais au perfectionnement .....	27
6.1 Priorités pour la recherche et la mobilisation.....	27
6.2 Partenariats et collaborations .....	30
6.3 Perfectionnement de l'IDAC.....	30

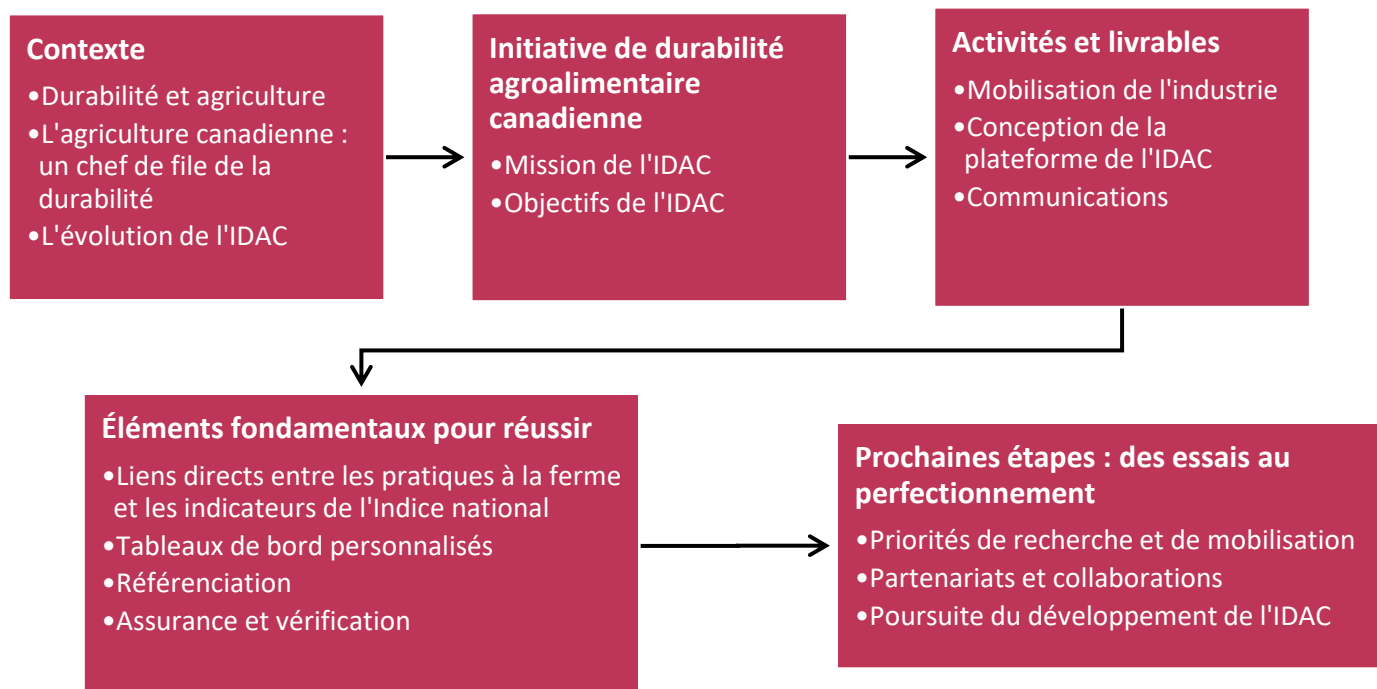
## 1.0 Introduction

L'[Initiative de durabilité agroalimentaire canadienne \(IDAC\)](#) est un projet de recherche financé par le gouvernement et dirigé par la [Fédération canadienne de l'agriculture \(FCA\)](#) dans le but d'établir une plateforme en ligne qui serve de pôle d'échanges pour les programmes de durabilité dans le secteur agroalimentaire canadien. porte-parole national des agriculteurs canadiens, la FCA se compose d'organismes agricoles à vocation générale provinciaux et de groupements de productions spécialisées de tous les coins du pays. Le conseil d'administration de la FCA a certains de ses membres au comité de gouvernance de l'IDAC et a donné son aval aux activités de l'IDAC. Le financement de l'IDAC provient du programme Agri-assurance.

La plateforme de l'IDAC consistera en un portail en ligne qui facilitera l'alignement sur les exigences de durabilité des marchés mondiaux et agrègera les données sur la durabilité du secteur agricole. La plateforme aidera les producteurs à déterminer et à comprendre ce qu'ils doivent faire pour exécuter les programmes de durabilité. En coulisses, l'IDAC évaluera les programmes de développement durable et les normes internationales.

La FCA a demandé au groupe-conseil [Wilton Consulting Group](#) de prendre en main les aspects recherche, mobilisation et communications de l'IDAC. [Anthesis Group](#) a fourni les services de développement logiciel pour la version pilote de la plateforme de l'IDAC.

Ce rapport résume les enseignements tirés du projet pour la période allant de février 2020 à mars 2023 :





## 2.0 Contexte

### 2.1 Durabilité et agriculture

Aujourd’hui, la durabilité est plus qu’un mot « à la mode » dans le secteur agricole. De plus en plus, les consommateurs, les États et les acteurs de la chaîne d’approvisionnement exigent la preuve que les pratiques de production employées dans les chaînes d’approvisionnement de l’agriculture sont durables, c’est-à-dire qu’elles permettent de répondre aux besoins d’une population mondiale en croissance sans compromettre l’environnement, la société ou l’économie.

#### Quels sont les critères d’évaluation de la durabilité?

La plupart des programmes de durabilité reposent sur les trois piliers – économique, social et environnemental – du développement durable<sup>1</sup>, ou profit, personnes et planète. Si depuis longtemps l’aspect environnemental est pris en compte dans la durabilité, de plus en plus, des aspects comme les codes du travail, la transition agricole, les soins aux animaux et l’implication dans la communauté sont évalués sur le marché agroalimentaire. Les trois piliers de la durabilité sont interconnectés.

#### Personnes

Les gens qui font rouler notre système agroalimentaire sont au cœur de la durabilité. Ce pilier de la durabilité englobe les pratiques de travail (salaires, traitement des travailleurs, y compris les travailleurs étrangers temporaires, pratiques d’embauche), la santé mentale en agriculture, la santé et la sécurité des

personnes et des bêtes, le développement communautaire, etc.

#### Profit

Un système agricole ne peut être durable sans être prospère. Ce pilier de la durabilité englobe des sujets comme la rentabilité, la planification de la gestion des activités et la planification successorale.

#### Planète

Parce que la production agricole est liée au milieu naturel, les considérations environnementales occupent ici une grande place. Ce pilier de la durabilité englobe des sujets comme la santé des sols, la qualité de l’eau, la biodiversité, les émissions de GES et le stockage du carbone.



<sup>1</sup> [www.un.org](https://www.un.org/ecosoc/fr/node/49574). (sans date). Développement durable | Conseil économique et social des Nations Unies [en ligne]. Accessible à : <https://www.un.org/ecosoc/fr/node/49574>

Nous avons l'obligation morale de mobiliser urgemment toutes les solutions existantes pour nous adapter à l'évolution du climat et en atténuer les risques. Le dernier [rapport de synthèse du GIEC](#) souligne l'urgence d'agir maintenant pour offrir une meilleure vie aux générations actuelles et futures. L'amélioration du stockage du carbone en agriculture y est présentée comme une solution existante fort prometteuse pour l'atténuation des risques.

*Il existe aussi un vif désir de remédier à la fragmentation du paysage des normes volontaires et des exigences de durabilité qui augmentent les coûts, la complexité et les risques pour les entreprises et les investisseurs.*

- International Sustainability Standards Board

À l'international, les entreprises rendent compte de leurs progrès en matière de performance ESG<sup>2</sup>. D'ailleurs, l'[International Sustainability Standards Board](#) s'appête à fixer des normes pour une base de référence à utiliser pour les déclarations de durabilité des entreprises cotées en bourse.

Les rapports sur la performance ESG seront obligatoires au Canada à compter de 2024. Dans le [budget fédéral de 2022](#) il est écrit que les institutions financières sous réglementation fédérale devront commencer à rendre compte de leur performance ESG conformément au cadre fixé par le groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat ([Task Force on Climate-related Financial Disclosures](#), ou TCFD).

De ce fait, les multinationales tâchent d'améliorer la durabilité de leurs chaînes d'approvisionnement. Plusieurs normes ou attentes sur les améliorations à apporter ont donc été établies (tableau 1).

*Comme les banques et les assureurs sous réglementation fédérale jouent un rôle de premier plan dans le façonnement de l'économie canadienne, les directives du BSIF auront une incidence importante sur la façon dont les entreprises canadiennes gèrent les risques et les expositions liés aux changements climatiques et en font rapport.*

- Gouvernement du Canada, Budget 2022 (p. 122)

**Tableau 1.** Exemples de programmes de durabilité de quelques entreprises du secteur agroalimentaire.

Entreprise	Exemples d'extraits d'objectifs de durabilité
<b>Costco</b>	<a href="#">L'engagement mondial en matière de développement durable</a> fixe des buts concernant les <a href="#">droits de la personne</a> , le <a href="#">bien-être animal</a> , les <a href="#">impacts sur l'environnement et la bonne gestion des terres</a> .
<b>Kelloggs</b>	Que dix de ses ingrédients prioritaires proviennent de <a href="#">sources responsables</a>
<b>Molson Coors</b>	Que d' <a href="#">ici 2025</a> , l'orge et les houblons proviennent exclusivement de sources durables, que les émissions de carbone de la chaîne d'approvisionnement baissent de 20 %, etc.
<b>Maple Leaf Canada</b>	Utiliser des cibles basées sur la science afin de <a href="#">réduire l'empreinte écologique</a> de 50 % d' <a href="#">ici 2025</a> .

<sup>2</sup> Pour en savoir plus sur l'investissement ESG, télécharger la fiche d'information de l'IDAC, [ici](#).

## 2.2 L'agriculture canadienne : un chef de file de la durabilité

Il est largement reconnu que les produits agricoles et agroalimentaires canadiens sont sûrs, durables et abordables. Les agriculteurs d'ici appliquent toutes sortes de pratiques pour améliorer leur durabilité. D'ailleurs, le secteur agricole canadien a joué un rôle d'impulsion dans l'amélioration de la durabilité des pratiques agricoles. En fait, la multitude d'initiatives lancées par le secteur pour améliorer sa performance environnementale, sociale et économique.

À l'échelle nationale, le Canada est à élaborer une **Stratégie pour une agriculture durable**, qui renforcera des programmes qui sont en place ou qui l'étaient jusqu'à tout récemment, p. ex. :

- [Le Partenariat canadien pour l'agriculture](#)
- [Solutions agricoles pour le climat](#) : Fonds d'action à la ferme pour le climat
- [Initiative des laboratoires vivants](#)
- [Plan de réduction des émissions pour 2030](#)

Comme les marchés internationaux continuent de fixer des exigences relatives à la durabilité de l'approvisionnement, l'agriculture canadienne doit être outillée pour répondre à ces demandes. Certes, de nombreux programmes avancés sont en place au Canada, mais leurs résultats pourraient être mieux communiqués pour répondre aux demandes du marché international. Dans le même temps, de nombreux agriculteurs se retrouvent à appliquer et à gérer plusieurs normes, et parfois à travailler en double pour répondre aux différentes exigences de ces normes.

Lorsque de nouvelles normes de durabilité sont instaurées dans les marchés canadiens, comment les agriculteurs peuvent-ils mettre en avant leurs efforts actuels pour accéder à ces marchés? La solution réside dans une approche globale de reconnaissance des initiatives et des efforts de durabilité du secteur agricole.

Sans approche globale de la durabilité, l'agriculture canadienne risque :

- de multiplier inutilement les efforts déployés pour la durabilité et d'alourdir le fardeau administratif des entreprises agricoles canadiennes;
- de rater une occasion de faire connaître aux marques et aux consommateurs d'ici et d'ailleurs les efforts déployés pour la durabilité qui contribuent à la grande qualité de nos produits alimentaires et agricoles;
- de compliquer, pour les marques étrangères, la recherche de sources de produits agricoles durables au Canada.

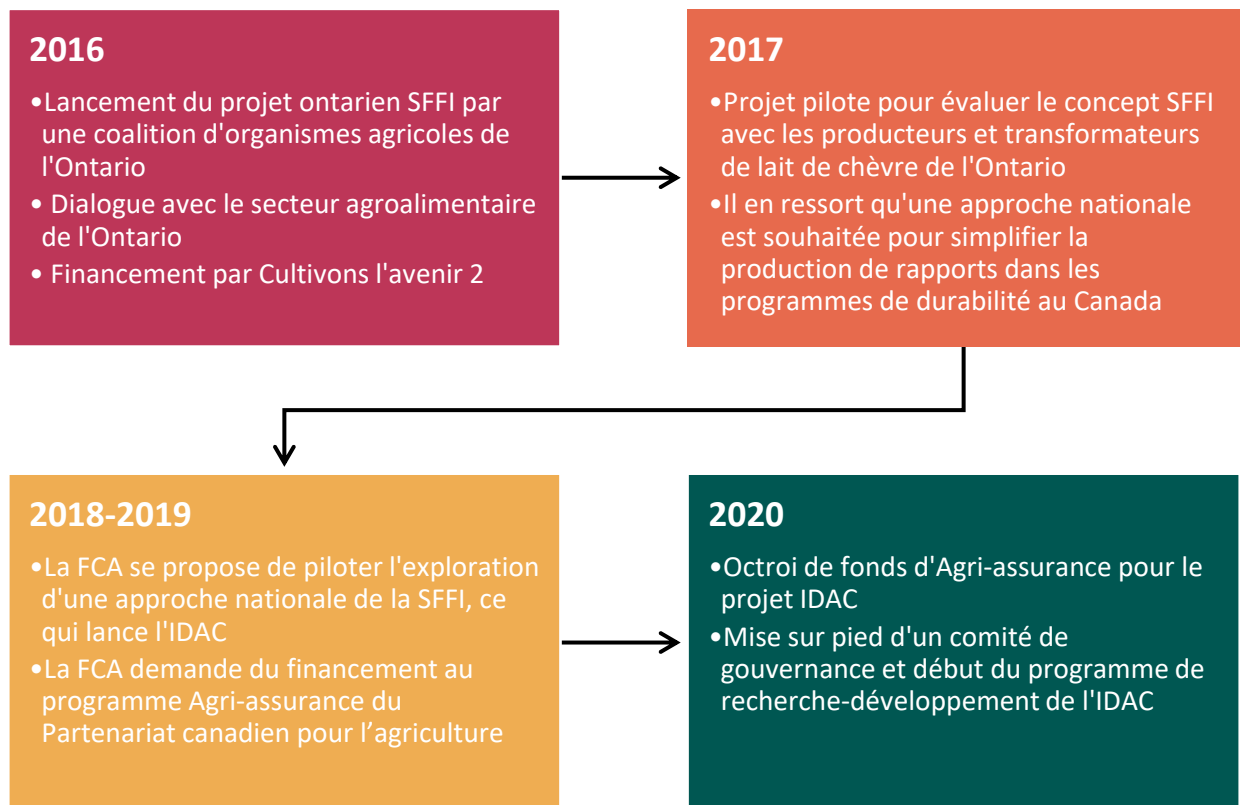
*Une meilleure coordination entre les initiatives portant sur les questions agroenvironnementales permettrait de faire progresser les résultats environnementaux et tirer parti de manière proactive des possibilités qui offrent également des avantages économiques et sociaux au secteur.*

- [Stratégie pour une agriculture durable : Document de discussion](#)



## 2.3 L'évolution de l'IDAC

L'IDAC est née en 2016, quand une coalition d'acteurs du secteur agricole ontarien a commandé une étude sur la nécessité d'établir un système de déclaration plus simple pour satisfaire à diverses exigences concernant la durabilité dans l'industrie. Appelé [Sustainable Farm and Food Initiative \(SFFI\)](#), son projet a évalué et testé une solution pour harmoniser différentes normes applicables à l'industrie et aux produits selon une approche agro-globale. L'étude, la consultation et un projet pilote avec le secteur du lait de chèvre ont montré qu'une approche nationale de la question était souhaitée. En 2020, la Fédération canadienne de l'agriculture a obtenu des fonds du programme Agri-assurance du Partenariat canadien pour l'agriculture pour lancer le projet IDAC.



**Figure 1.** Résumé global de l'évolution de la SFFI vers l'Initiative de durabilité agroalimentaire canadienne.

## 3.0 Initiative de durabilité agroalimentaire canadienne

### 3.1 Mission de l'IDAC

Favoriser l'amélioration continue de la durabilité du secteur agricole canadien, de manière à donner confiance dans la durabilité environnementale, sociale et économique des produits agricoles canadiens.

### 3.2 Objectifs de l'IDAC

- 1) Améliorer la transparence, la fiabilité et la durabilité des chaînes d'approvisionnement de l'agriculture au Canada.
- 2) Simplifier la déclaration et la vérification de la durabilité à l'échelle de la ferme.
- 3) Développer les compétences en durabilité et faciliter l'amélioration continue de l'industrie.
- 4) Être une tribune pour l'échange de connaissances, l'entraide et le réseautage.

### En quoi l'IDAC aidera-t-elle l'agriculture canadienne?

- Elle évitera qu'on raconte l'histoire de notre agriculture à notre place
- Une marée montante soulève tous les bateaux; nous devrions pouvoir prouver la durabilité des pratiques de production de tous nos produits, quelle que soit leur part de marché
- C'est une approche proactive de l'assurance de la durabilité (volontaire, mais disponible si les marchés exigent l'assurance de la durabilité des pratiques de production)
- Elle réduira le risque que les marchés instaurent de nouvelles normes et les « imposent » à l'agriculture canadienne
- Elle maintiendra l'intégrité des pratiques de production canadiennes (c'est-à-dire qu'elle empêchera un nivellement par le bas)



## 4.0 Activités et livrables

### Recherche et mobilisation

### Précisions



## 4.1 Mobilisation de l'industrie

### Entrevues nationales

De l'été 2021 au printemps 2023, on a interviewé 129 intervenants de l'industrie agroalimentaire canadienne. Le rapport [Ce que nous avons entendu](#) résume les résultats de ces entrevues et donne un aperçu des possibilités pour l'IDAC qui ont été intégrées dans des travaux de recherche ultérieurs. Les résultats des entrevues sont aussi abordés brièvement dans un [résumé](#) et une [note d'orientation](#) (Documents complémentaires, pages 1-58).

### Cinq ateliers

#### Considérations socio-économiques pour un secteur agroalimentaire canadien viable – Centre canadien pour l'intégrité des aliments

Le 23 septembre 2020, l'IDAC s'est associée au Centre canadien pour l'intégrité des aliments (CCIA) pour la tenue d'un atelier sur les aspects économiques et sociaux de la durabilité en agriculture. Pour en savoir plus, on peut regarder l'enregistrement de l'atelier (en anglais) en deux parties, [ici](#) et [ici](#). L'atelier est complété par une étude de l'IDAC et du CCIA sur la perception que le public a de la durabilité en agriculture. Pour de plus amples renseignements, on peut consulter le [rapport d'analyse sur la durabilité](#). (Documents complémentaires pages 59-71)

#### Normes de durabilité : Les attentes à l'égard de l'agriculture canadienne et la voie à suivre

Le premier atelier de l'IDAC visait à améliorer notre compréhension des normes de durabilité mondiales complexes et en évolution rapide qui touchent le système agroalimentaire canadien. Des intervenants de l'ensemble du secteur agroalimentaire canadien ont été invités à entendre des témoignages directs de membres de l'industrie qui ont expérimenté la mise en application de programmes d'assurance de la durabilité. Les participants ont découvert pourquoi il est complexe de se conformer aux normes mondiales de durabilité et pourquoi le respect de ces normes est important pour le succès continu de la chaîne d'approvisionnement de l'agroalimentaire canadien. Pour en savoir plus, consulter le [résumé des commentaires reçus](#), le [dossier d'information](#) et l'[enregistrement de l'atelier](#) (en anglais seulement : des difficultés techniques ont empêché d'enregistrer la version française). (Documents complémentaires pages 72-91)

#### L'investissement ESG et l'agriculture canadienne

Le troisième atelier de l'IDAC a réuni des experts de l'industrie dans le cadre d'un dialogue afin de diffuser des informations sur les implications de l'investissement ESG pour le secteur agricole canadien et en particulier pour les agriculteurs. Pour en savoir plus, consulter le [résumé des commentaires reçus](#), le [dossier d'information](#) et l'[enregistrement de l'atelier](#). (Documents complémentaires pages 92-108)

#### Possibilités de collaboration entre l'IDAC et l'Indice national en soutien à l'industrie agroalimentaire canadienne (parties 1 et 2)

La relation entre l'IDAC et l'[Indice national de rendement agroalimentaire du Canada](#) est l'un des principaux liens tissés à la faveur de ce projet. Les trois points de synergie possible entre l'Indice national et l'IDAC sont la communication de la durabilité, l'agrégation de données et la recherche d'une façon de tirer parti du lien entre l'IDAC et l'Indice national (tableau 2). Ensemble, ces trois points de synergie ont jeté les bases d'un dialogue en deux parties entre les deux initiatives. (Documents complémentaires pages 109-155)

**Tableau 2.** Points de synergie possible entre l'IDAC et l'Indice national de rendement agroalimentaire.

	Indice national de rendement agroalimentaire	Points de synergie possible	Initiative de durabilité agroalimentaire canadienne
<b>Le but</b>	Brosser un portrait de la durabilité (le projet pilote*) et montrer la performance du secteur agroalimentaire canadien à ce chapitre au fil du temps.	Communication de la durabilité.	Permettre aux agriculteurs de communiquer leurs performances en matière de durabilité dans les chaînes d'approvisionnement et de s'aligner sur les normes internationales de durabilité.
<b>La forme</b>	Indicateurs et paramètres pour le secteur agroalimentaire canadien (évolution probable).	Agrégation de données.	Une plateforme permettant une déclaration entre les normes et les programmes.
<b>Questions clés</b>	Comment pouvons-nous collecter des données agrégées pour brosser un portrait plus précis de la durabilité et l'améliorer?	Comment tirer parti du lien entre l'IDAC et l'Indice national?	Comment une plateforme en ligne peut-elle à la fois aider les agriculteurs (ci-dessus) et brosser un portrait plus précis de la durabilité (Indice)?

\*Le projet pilote sera lancé au printemps 2023. Il donnera une vue d'ensemble de la durabilité du secteur agroalimentaire, de la production jusqu'à la vente au détail.

### Messages clés

- ✓ Il est inefficace que chaque produit ait son propre « point d'entrée » pour la durabilité sur le marché.
- ✓ L'agriculture canadienne a besoin d'une évaluation volontaire de sa durabilité qui soit alignée sur l'Indice et sur le contexte canadien.
- ✓ Et elle a besoin d'un outil/d'une méthodologie de référencement pour se comparer aux normes internationales afin d'accéder plus facilement aux marchés et d'illustrer les avantages comparatifs.
- ✓ Ensemble, l'IDAC et l'Indice national peuvent aider à faire connaître la durabilité du secteur agroalimentaire du Canada; l'IDAC peut être l'outil destiné aux agriculteurs qui remplira la double fonction d'aider les agriculteurs et de faire connaître notre durabilité.
- ✓ La gouvernance des données sera importante pour la suite des choses : l'Indice ne servira pas à collecter des données individuelles sur les agriculteurs. L'IDAC doit se doter de rigoureux protocoles de gouvernance des données/informations et les expliquer clairement au secteur.

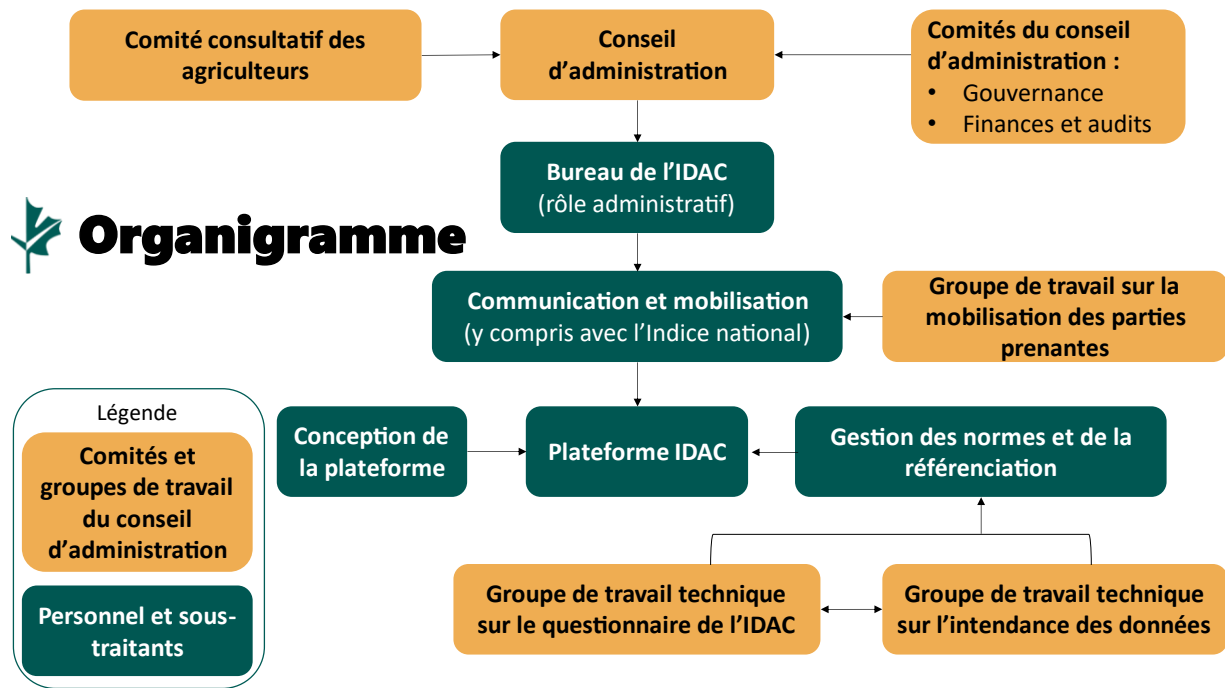
### Structure de gouvernance pour la gestion de l'IDAC

De 2020 jusqu'à mars 2023, la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a piloté le développement et la mise en place de l'IDAC. La FCA était épaulée dans ce travail par un comité de gouvernance, par plusieurs sous-comités et par des sous-traitants (documents complémentaires pages 156-162).

Il importe de noter que le comité de gouvernance actuel de l'IDAC représente une diversité d'intervenants du secteur agricole. Il possède une expertise dans chacun des trois piliers de la durabilité. La plupart de ses membres sont associés à des organisations agricoles qui défendent les intérêts des agriculteurs canadiens. D'autres membres du Comité représentent d'autres maillons de la chaîne de valeur, comme des détaillants, des transformateurs et des prêteurs. Il sera important de préserver cette représentation équilibrée de l'industrie dans la structure de gouvernance et d'exploitation de l'IDAC.



En passant des essais au perfectionnement, l'IDAC pourra affiner sa structure de gouvernance et d'exploitation de manière à être mieux épaulée dans son travail, qui verra sa portée élargie (Figure 2 et Documents complémentaires pages 163-172). La figure montre la structure de gouvernance proposée de l'IDAC en tant qu'initiative autonome (p. ex. en tant que structure à but non lucratif). Cela dit, une collaboration plus formalisée avec l'Indice national est envisageable (voir la section 6.2 Partenariats et collaborations). Le cas échéant, la structure de gouvernance de l'IDAC pourrait éventuellement être simplifiée et intégrée à la structure de l'Indice national.



**Figure 3.** Structure de gouvernance et d'exploitation proposée pour l'IDAC.

En tant qu'organe directeur, le conseil d'administration veille à ce que l'organisation se conforme à son règlement intérieur et autres lois pertinentes. Il surveille aussi les progrès de l'IDAC par rapport aux objectifs visés et fixe des orientations stratégiques. Il se compose de porte-parole des principales parties prenantes de l'IDAC, soit :

- les groupements de producteurs
- les agroentreprises
- les transformateurs, fabricants et distributeurs
- les détaillants et services de restauration
- les ONG, établissements d'enseignement et organismes affiliés
- les responsables gouvernementaux (membres de droit)

Deux comités soutiendraient le conseil d'administration (tableau 3).

**Tableau 3.** Comités proposés pour le conseil d'administration de l'IDAC.

Comité	Mandat
<b>Gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supervision de la structure de gouvernance</li> <li>• Supervision des nominations et élections au conseil d'administration, aux comités et aux groupes de travail</li> <li>• Élaboration et supervision du règlement intérieur et des procédures opérationnelles</li> </ul>
<b>Audits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supervision financière</li> <li>• Supervision des budgets annuels</li> </ul>

Comme l'adhésion des producteurs est essentielle au développement et à la réussite de l'IDAC, un comité consultatif composé d'agriculteurs devrait prodiguer des conseils et des recommandations sur :

- ✓ Les mises à jour à apporter au questionnaire et à la plateforme de l'IDAC
- ✓ Les actions d'information et la mobilisation des agriculteurs
- ✓ Les possibilités et menaces qui se dessinent

Le nombre de sièges attribués à chaque secteur devrait viser un équilibre entre le nombre d'exploitations produisant un produit donné et le volume de production de chaque produit représenté.

Trois groupes de travail soutiendraient les activités de l'IDAC (tableau 4).

**Tableau 4.** Groupes de travail proposés pour l'IDAC.

Groupe de travail	But
<b>Groupe de travail sur la mobilisation des intervenants</b>	Conseils et recommandations sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les relations avec les parties prenantes</li> <li>• les communications</li> </ul>
<b>Groupe de travail technique sur l'intendance des données</b>	Conseils et recommandations sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'intendance des données</li> <li>• la gestion des données</li> <li>• l'agrégation des données</li> <li>• le partage des données</li> </ul>
<b>Groupe de travail technique sur le questionnaire de l'IDAC</b>	Conseils et recommandations en lien avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la référencement</li> <li>• les pratiques sectorielles</li> <li>• l'élaboration et les mises à jour du questionnaire de l'IDAC</li> <li>• la vérification</li> <li>• le tableau des déclarations</li> </ul>

## 4.2 Conception de la plateforme de l'IDAC

L'élaboration et les essais des premières versions de la plateforme de l'IDAC ont été au cœur du projet de l'IDAC. Chaque projet pilote national comportait plusieurs activités :

- ✓ Collaboration avec les parties prenantes des secteurs de l'élevage et de l'horticulture afin de déterminer quels produits serviraient à tester la plateforme
- ✓ Sélection des normes de durabilité pertinentes à évaluer et à comparer au moyen de la plateforme
- ✓ Référenciation des normes de durabilité
- ✓ Élaboration de la plateforme et mise en place de la logique de référencement
- ✓ Recrutement d'agriculteurs pour participer au projet pilote
- ✓ Soutien technique aux agriculteurs tout au long du projet pilote
- ✓ Entretien avec les agriculteurs après le projet pilote afin de recueillir des renseignements et de tirer des leçons
- ✓ Versement d'honoraires aux agriculteurs pour leur participation au projet pilote de l'IDAC

Pour de plus amples renseignements sur les projets pilotes nationaux, prière de consulter les documents complémentaires aux pages 173 à 194 et 195 à 218.

### Enseignements tirés du projet pilote 1

L'IDAC s'est associée à la Table ronde canadienne sur le bœuf durable (TRCBD) pour le premier projet pilote. Neuf éleveurs de bovins certifiés selon la norme de production bovine durable ont participé au projet.



Figure 4. Aperçu des interactions des agriculteurs avec la plateforme de l'IDAC pour le projet pilote 1

### Trois aspects importants ressortant du projet pilote 1

#### 1) Il est difficile de comparer les programmes nationaux et régionaux aux normes internationales

Comparer une norme sectorielle nationale à des normes du marché peut coûter cher. Tout d'abord, la méthode de référencement doit respecter les bonnes pratiques. Par exemple, l'ISEAL recommande que les principes fondamentaux de la référencement soient la participation des parties intéressées (p. ex. possibilité de participer à la démarche) et l'impartialité (p. ex. réalisation et/ou vérification par un organe impartial). Comme les normes sont mises à jour et évoluent au fil du temps, les critères de référence doivent eux aussi être mis à jour pour tenir compte des changements. Dans de nombreux cas, des accords ou des protocoles d'entente entre les entités sont nécessaires pour faciliter l'acceptation de la légitimité des résultats de la référencement.

Si l'on considère le secteur agricole canadien dans son ensemble, il est inefficace de comparer les normes des différents programmes axés sur les produits à d'autres normes internationales, car cela conduirait à la multiplication, au double emploi et au chevauchement de programmes. Ce qui nous mène à la conclusion suivante.

## 2) Un point d'entrée unique et général (questionnaire) pour l'agriculture canadienne est nécessaire

L'élaboration d'un questionnaire unique pour l'agriculture canadienne comporte deux avantages. Premièrement, un point d'entrée unique peut réduire le coût et accroître l'efficacité de la référencement des programmes canadiens en fonction des normes internationales/du marché en évitant un scénario où chaque secteur de production canadien doit maintenir sa propre norme ou son propre programme de durabilité. Deuxièmement, un point d'entrée général peut permettre aux secteurs de production canadiens qui n'ont pas de programme de durabilité de démontrer la durabilité de leurs pratiques de production.

## 3) Des mesures législatives doivent encadrer les efforts de référencement

Lorsque l'on compare les programmes canadiens de durabilité à des normes internationales ou à des normes de marché, il importe de tenir compte des pratiques agricoles canadiennes qui sont adoptées uniformément dans l'ensemble du pays en vertu d'une réglementation. Par exemple, les agriculteurs canadiens ne devraient pas avoir à répondre à des questions d'évaluation portant sur des sujets tels que le travail forcé ou en servitude et le respect des instructions figurant sur les étiquettes des produits phytosanitaires.

## Enseignements tirés du projet pilote 2

L'IDAC s'est associée aux Producteurs de fruits et légumes du Canada pour travailler avec les pomiculteurs canadiens dans le cadre du deuxième projet pilote. Six pomiculteurs de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse ont participé au deuxième projet pilote. Un questionnaire de l'IDAC a été établi pour le projet pilote 2. Ce questionnaire comportait des liens directs avec l'Indice national de rendement agroalimentaire du Canada pour que l'on puisse comprendre les possibilités pour l'IDAC d'agréger des données fondées sur les pratiques pour l'Indice.

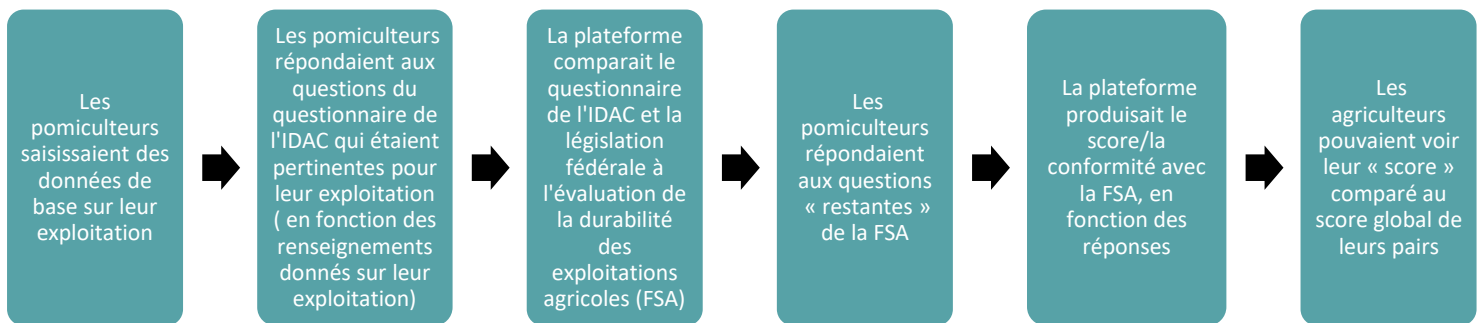


Figure 5. Aperçu des interactions des agriculteurs avec la plateforme de l'IDAC pour le projet pilote 2

## Quatre aspects importants ressortant du projet pilote 2

- 1) Un questionnaire de l'IDAC ancré dans le contexte de l'agriculture canadienne et lié à l'Indice national et aux normes du marché est un outil utile pour évaluer les pratiques de production durables.
- 2) Le questionnaire de l'IDAC devrait utiliser la logique arborescente nécessaire pour tenir compte des pratiques utilisées par divers systèmes de production (p. ex. les pratiques visant à maintenir le sol couvert ne sont pas les mêmes pour les grandes cultures que pour les vergers).
- 3) Des mesures législatives provinciales et fédérales doivent encadrer les efforts de référencement afin de reconnaître les exigences réglementaires nationales et locales auxquelles les agriculteurs doivent se conformer.
- 4) Pour que les agrégateurs de données voient la valeur de la plateforme, une vérification et une assurance doivent être intégrées dans les futurs tests et mises au point.

### Avantages d'un questionnaire de l'IDAC

- Le questionnaire de l'IDAC peut servir de point d'entrée unique pour la référencement afin de montrer l'alignement des pratiques agricoles canadiennes sur les normes internationales.
- Le questionnaire peut servir de point de départ pour la reconnaissance de la participation à des programmes volontaires existants (p. ex., le programme de gestion responsable des nutriments 4B, le programme des plans agroenvironnementaux, etc.)
- Il récompense les agriculteurs qui participent à des programmes de durabilité en effectuant la référencement à d'autres normes d'intérêt du marché.
- Il permet aux secteurs ne disposant pas de programmes de durabilité de prouver la durabilité de leurs pratiques de production.

## 4.3 Communications

Dans cette version de l'IDAC, l'un des principaux objectifs du projet était de communiquer avec les parties prenantes et le public pendant toute la durée du projet, ainsi que de faire connaître l'IDAC et de la promouvoir. Un [site web](#) et un [compte Twitter](#) de l'IDAC ont été créés pour favoriser une compréhension cohérente du projet dans l'ensemble du secteur agroalimentaire. Le site web de l'IDAC relate [l'historique](#) du projet, qui a vu le jour en Ontario sous le nom de Sustainable Farm and Food Initiative. Du matériel didactique et de transfert de connaissances a été élaboré et diffusé (tableau 5) pour fournir des renseignements sur :

- les normes de durabilité,
- le rôle de l'IDAC dans le soutien à la durabilité dans l'ensemble du secteur agroalimentaire.



**Tableau 5.** Matériel didactique et de transfert de connaissances élaboré pour diffuser l’information sur les normes de durabilité et le rôle de l’IDAC dans l’ensemble du secteur agroalimentaire

Titre	Description
<a href="#">Foire aux questions</a> (en anglais)	Des réponses brèves à des questions souvent posées, p. ex.: <ul style="list-style-type: none"> <li>• D’où est née la nécessité de l’IDAC ?</li> <li>• Quels sont les avantages de l’IDAC?</li> <li>• Comment se fait le développement de l’IDAC?</li> </ul>
<a href="#">Fiche d’information sur la référencement</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique ce qu’est la référencement, comment elle fonctionne et ce qu’elle signifie pour l’IDAC.</li> </ul>
<a href="#">Rapport <i>Ce que nous avons entendu</i></a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résume les commentaires d’intervenants du secteur agroalimentaire de partout au Canada.</li> <li>• Met en évidence les possibilités d’actions de suivi pour le développement de la plateforme de l’IDAC et les activités de mobilisation jusqu’au printemps 2023.</li> </ul>
<a href="#">Fiche d’information sur les marchés du carbone</a>	Explique les principes de base des marchés du carbone : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les deux types,</li> <li>• leur fonctionnement,</li> <li>• leur importance,</li> <li>• deux protocoles fédéraux de compensation du carbone en cours d’élaboration.</li> </ul>
<a href="#">Fiche d’information sur l’investissement axé sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d’entreprise</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournit une introduction à l’investissement environnemental, social et de gouvernance (ESG), une stratégie financière visant à soutenir un avenir durable.</li> </ul>

L’IDAC a également publié une série de six infolettres.

- [Novembre 2022](#)
- [Juin 2022](#)
- [Janvier 2022](#)
- [Juin 2021](#)
- [Avril 2021](#)
- [Décembre 2020](#)

Grâce à ces infolettres, les quelque 530 abonnés de l’IDAC ont été tenus au courant de l’avancement de l’Initiative et ont obtenu des liens vers les dernières nouvelles et les derniers articles qui contribuaient à l’évolution de l’IDAC.

## 5.0 Éléments fondamentaux requis pour garantir la réussite

Liens directs entre les pratiques à la ferme et les indicateurs de l'Indice national

Tableaux de bord personnalisés

Référenciation

Assurance et vérification



## **Élément fondamental 1 : Liens directs entre les pratiques à la ferme et les indicateurs de l'Indice national**

À l'avenir, il sera possible d'explorer davantage de liens formalisés entre les pratiques à la ferme déterminées à l'aide du questionnaire de l'IDAC et l'Indice national. À court et à moyen terme, l'IDAC pourra explorer des moyens d'agréger les données sur les pratiques à la ferme afin de soutenir les objectifs de l'Indice. Celui-ci cherche à faire évoluer ses mesures au fil du temps et, par conséquent, il cherchera à obtenir de nouvelles et de meilleures données agrégées sur la performance en matière de durabilité. À long terme, l'IDAC pourra peut-être contribuer à traduire les données sur les pratiques en données sur les résultats afin de soutenir les objectifs de l'Indice.

De futures collaborations avec l'Indice pourraient aider à orienter l'élaboration de la plateforme et du questionnaire de l'IDAC.

## **Élément fondamental 2 : Tableaux de bord de déclaration personnalisés**

La plateforme de l'IDAC doit pouvoir montrer sa valeur aux différentes parties prenantes du secteur agroalimentaire. Des tableaux de bord de déclaration personnalisés, ayant chacun leurs propres couches de données sectorielles agrégées, seront des outils clés pour libérer le potentiel de valeur de l'IDAC.

### AGRICULTEURS

- Données agrégées sur les agriculteurs aux fins de comparaison avec les pairs (p. ex. provinces, systèmes de production et exploitations semblables).
- Possibilité de relier les résultats des tableaux de bord (p. ex. les lacunes) à des programmes existants (tels que PEF, CanadaGAP, CCRHA).
- Présentation de la conformité à d'autres normes/programmes du marché au fur et à mesure de leur mise en place.

### CHAÎNE DE VALEUR

- Données sectorielles agrégées axées sur un segment de la chaîne de valeur.
- Accroissement de la confiance dans la durabilité des pratiques de production et la compétitivité des produits agroalimentaires canadiens.

### ORGANISATIONS DU SECTEUR AGRICOLE

- Données sectorielles agrégées pour les groupements de producteurs spécialisés.
- Aplanissement des inégalités entre les produits agroalimentaires canadiens quant à l'accessibilité des informations sur la production durable.

### GOUVERNEMENTS

- Données agrégées selon les provinces.
- Peuvent éclairer des possibilités de soutien aux programmes afin d'atteindre les objectifs de durabilité et de protéger les parts de marché.

## **Élément fondamental 3 : Référenciation**

La référenciation des normes de durabilité est un élément fondamental de la plateforme de l'IDAC. Pour exploiter toutes les fonctionnalités potentielles de la plateforme, il faut une méthode de référenciation solide et un système informatique capable de soutenir la référenciation complexe des normes (tableau 6).



**Tableau 6.** Aperçu des activités de référencement pour la future plateforme de l'IDAC

Activités de référencement	Buts/avantages
Programmes et normes nationaux existants par rapport au questionnaire de l'IDAC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire le nombre de questions auxquelles les agriculteurs répondront dans le questionnaire de l'IDAC</li> <li>• Reconnaître les pratiques existantes utilisées par l'intermédiaire d'autres programmes (p. ex. plan environnemental de la ferme, CanadaGAP)</li> <li>• Permettre aux agriculteurs de se concentrer sur les points à améliorer en réduisant le double emploi entre les normes et les programmes</li> </ul>
Questionnaire de l'IDAC par rapport à d'autres programmes/normes internationaux ou de marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter les possibilités d'accès aux marchés</li> <li>• Fournir un point d'entrée pour comparer les pratiques agricoles canadiennes aux exigences du marché</li> </ul>

Les futurs praticiens de l'IDAC doivent pouvoir démontrer leurs compétences en matière de pratiques de référencement. En 2019, l'ISEAL Alliance a publié un guide de bonnes pratiques pour la référencement des programmes de durabilité (*Sustainability Benchmarking Good Practice Guide*). Le guide est axé sur la recherche et la participation des parties intéressées à l'échelle mondiale, dont les établissements d'enseignement, l'industrie, les groupes à but non lucratif, les gouvernements et bien d'autres. À partir de ce travail, sept principes fondamentaux ont été établis pour la référencement :

- **Transparence** : Il y a de l'information sur le programme et elle est mise à la disposition des parties intéressées.
- **Rigueur** : La référencement est solide et peut être mise en œuvre de manière uniforme par les parties prenantes.
- **Participation des intéressés** : Les parties prenantes doivent avoir la possibilité de contribuer au processus.
- **Accessibilité** : Les structures des programmes de référencement doivent réduire la charge administrative pour les normes ou programmes évalués, mais ne pas entraver la participation.
- **Impartialité** : Les conflits d'intérêts doivent être signalés et gérés.
- **Efficacité** : Les programmes de référencement doivent être simples et réduire le double emploi.
- **Amélioration** : La référencement doit inciter à tendre vers l'amélioration des résultats en matière de durabilité.

*Dans le meilleur des cas, la référencement peut améliorer la rigueur et l'efficacité des entités évaluées dans le cadre d'une « course au sommet »*

*Sustainability Benchmarking Good Practice Guide (page 7).*

Les futures initiatives de référencement menées par l'intermédiaire de la plateforme de l'IDAC devraient s'efforcer de suivre ces pratiques exemplaires reconnues à l'échelle internationale.

Les futurs ajustements apportés à la conception du questionnaire de l'IDAC devraient considérer la possibilité d'effectuer des comparaisons avec d'autres normes comme un élément clé. Par exemple, d'un point de vue informatique, les questions du type « sélectionnez tout ce qui s'applique » sont difficiles à comparer à des questions binaires oui/non.

## Élément fondamental 4 : Assurance et vérification

Tout au long du projet de l'IDAC, nous avons beaucoup entendu dire que, pour que l'IDAC remplisse sa mission, les pratiques de production durables mises en évidence par le questionnaire de l'IDAC doivent être vérifiées. La vérification peut prendre de nombreuses formes. Une future IDAC devra évaluer différents systèmes de vérification pour cerner la meilleure approche.

### Pourquoi vérifier?

- La vérification est une étape nécessaire dans tout programme de durabilité pour permettre l'accès aux marchés.
- Elle évite le risque d'écoblanchiment (une forme de publicité qui induit le public en erreur en lui faisant croire que des produits sont fabriqués de manière durable sans qu'aucune preuve ne vienne étayer cette affirmation).
- Elle peut apporter des données plus fiables pour l'Indice et, en fin de compte, donner au Canada la possibilité de prendre en main son propre discours sur la durabilité.

*Le message est simple – [la preuve de durabilité] est maintenant obligatoire pour brasser des affaires. C'est notre position. Nous voyons le consommateur de l'avenir prêt à payer davantage pour des produits canadiens 100 % durables. On ne sait pas si ça va arriver un jour, mais notre secteur est prêt. On préfère prendre l'initiative au lieu de se faire dire quoi faire et comment le faire par quelqu'un d'autre.*

- Une personne interrogée dans un groupe de producteurs



## 6.0 Prochaines étapes : des essais au perfectionnement

### 6.1 Priorités pour la recherche et la mobilisation

D'après les enseignements tirés de la recherche-développement, il y a quatre grands concepts que nous gagnerions à explorer plus avant (tableau 7). Chaque concept est décrit en détail ci-dessous.

**Tableau 7.** Priorités en matière de recherche et de mobilisation pour la progression de l'IDAC.

Priorités pour la recherche et la mobilisation	Description
<b>Conception de la plateforme</b>	Concevoir une plateforme conviviale qui optimisera la coordination entre l'IDAC et les autres programmes de manière à faciliter l'utilisation des programmes et outils de durabilité.
<b>Mise au point du questionnaire de l'IDAC</b>	Parfaire le questionnaire de l'IDAC en élaborant le concept, en produisant un questionnaire actualisé et en mobilisant les principales parties prenantes du secteur agroalimentaire.
<b>Essai du concept</b>	Tester la plateforme de l'IDAC et le questionnaire avec différents types d'agriculteurs et d'exploitations agricoles.
<b>Recherche de systèmes de vérification</b>	Trouver des systèmes de vérification efficaces, adaptés à l'agriculture canadienne et aux exigences du marché.

### Conception de la plateforme

La plateforme de l'IDAC sera conçue en fonction des quatre éléments fondamentaux (voir la section 5.0 « Éléments fondamentaux »). Elle sera conviviale et facilitera l'accès aux programmes et aux outils de durabilité.

Voici les principaux éléments dont il faut tenir compte pour la conception de la plateforme de l'IDAC :

- ✓ Harmonisation avec les éléments fondamentaux de l'IDAC (section 5.0.).
- ✓ Interface simple et facile à utiliser permettant aux agriculteurs de remplir le questionnaire de l'IDAC et d'examiner les résultats des tableaux de bord.
- ✓ Optimisation de la coordination entre l'IDAC et d'autres programmes et outils de durabilité

*D'autres personnes dictent les conditions. De grandes entreprises créent de nouvelles normes de durabilité; il est urgent d'agir pour se conformer aux exigences qui seront celles du marché dans un avenir proche.*

- Un participant à un atelier

## Mise au point du questionnaire de l'IDAC

Le questionnaire de l'IDAC élaboré et utilisé dans le cadre du deuxième projet pilote a été mis au point et testé sans faire appel aux parties prenantes du secteur agroalimentaire en dehors de l'équipe interne du projet pilote de l'IDAC. Il sera donc important de réviser le questionnaire de l'IDAC et d'en ajuster le contenu en fonction de la participation et des commentaires des parties prenantes.

La conception et la mise au point du questionnaire de l'IDAC pourraient comprendre quatre étapes :

- a) **Élaboration d'un schéma conceptuel du questionnaire de l'IDAC** : Le schéma conceptuel peut illustrer le déroulement du questionnaire de l'IDAC du point de vue de l'utilisateur. Étant donné que le questionnaire de l'IDAC conviendra aux agriculteurs canadiens de tous les secteurs de production, un schéma conceptuel peut donner une vue d'ensemble de la façon dont il s'articulera en fonction du type d'exploitation agricole. Cette phase de recherche supposera la participation d'autres initiatives de durabilité en cours et une étroite collaboration avec celles-ci.
- b) **Élaboration d'une ébauche de questionnaire de l'IDAC** : Une fois le schéma conceptuel achevé, l'élaboration du contenu du questionnaire pourra commencer. S'appuyant sur les réussites du projet pilote 2, le questionnaire de l'IDAC sera conçu pour s'appliquer à tout produit agricole canadien. Le questionnaire de l'IDAC établira des liens formalisés avec l'Indice national de manière à faciliter la transmission des données sectorielles agrégées en vue d'améliorer le portrait de la durabilité.
- c) **Période de mobilisation** : L'ébauche du questionnaire de l'IDAC devrait être mise au point en fonction des commentaires de l'industrie. Même si la portée complète de la mobilisation peut être déterminée à une date ultérieure, le questionnaire de l'IDAC devrait être examiné par les principales parties prenantes du secteur, dont les groupements nationaux et provinciaux de producteurs spécialisés et les autres initiatives de durabilité du secteur agricole national (p. ex. la Table ronde canadienne sur le bœuf durable, la Table ronde canadienne sur les cultures durables). Cette étape sera d'une importance cruciale pour susciter l'adhésion des parties prenantes au concept de l'IDAC. Les résultats de la mobilisation seront rendus publics afin de garantir la transparence du processus.
- d) **Finalisation du questionnaire de l'IDAC** : Le questionnaire de l'IDAC sera finalisé à l'aide des commentaires recueillis à la phase précédente. Les mesures prises pour intégrer ces commentaires seront décrites dans le site web de l'IDAC. Le questionnaire final de l'IDAC sera prêt à être testé avec n'importe quel produit agricole canadien.

« Chacun des trois piliers de la durabilité est très important. Souvent, les programmes de durabilité se concentrent d'abord sur un seul pilier, puis évoluent pour finir par intégrer les trois. On ne peut pas mener un pilier dans une direction en faisant abstraction des autres piliers. (Par exemple, on ne peut pas poursuivre un objectif environnemental qui acculerait les agriculteurs à la faillite.) »

Un intervenant de la chaîne d'approvisionnement

## Essai du concept

Une fois le questionnaire de l'IDAC mis au point et la plateforme testée en interne, ceux-ci feront l'objet d'un projet pilote dans le secteur. Nous recommandons que la plateforme et le questionnaire de l'IDAC soient testés auprès d'un groupe diversifié de producteurs. Pour que l'on puisse tester toutes ses capacités et se faire une idée de sa fonctionnalité, l'idéal serait que la plateforme soit mise à l'essai par :

- ✓ des agriculteurs qui produisent plus d'un type de produit au cours d'une saison de culture;
- ✓ des agriculteurs qui gèrent des exploitations de tailles diverses;
- ✓ des agriculteurs qui produisent du bétail, des cultures horticoles, des grandes cultures (pour l'alimentation humaine et animale et les combustibles) et des cultures en serre;
- ✓ divers types de systèmes de production (biologiques, classiques, etc.).

La phase pilote devrait comprendre une collaboration avec d'autres initiatives du secteur afin de tester et d'améliorer la valeur pour toutes les parties prenantes du secteur agroalimentaire canadien. Par exemple, la phase pilote devrait comprendre l'essai des capacités d'agrégation des données pour :

- ✓ l'Indice national;
- ✓ les groupements de production spécialisée;
- ✓ les acteurs de la chaîne d'approvisionnement (p. ex. un transformateur ou un détaillant);
- ✓ les gouvernements et d'autres parties prenantes du secteur agricole (p. ex. organisations agricoles provinciales et acteurs étatiques pour déterminer les possibilités de programmes).

## Recherche de systèmes de vérification

Les parties prenantes du secteur agroalimentaire nous ont clairement indiqué que la vérification de l'information sur la durabilité du secteur est essentielle du point de vue de la confiance. Pour construire notre histoire de durabilité au niveau des exploitations agricoles, la communication de données sur les pratiques de durabilité des exploitations agricoles doit être vérifiable. La possibilité de vérification contribuera non seulement à renforcer la rigueur et l'intégrité du système, mais aussi à éviter toute accusation potentielle d'« écoblanchiment<sup>3</sup> ».

### Objectif n° 1 de l'IDAC

**Améliorer la transparence, la fiabilité et la durabilité des chaînes d'approvisionnement de l'agriculture au Canada.**

Les systèmes de vérification doivent être examinés dans l'élaboration de l'IDAC 2.0. Et les aspects suivants devraient être pris en considération.

- ✓ Réduire les coûts et maximiser l'accessibilité pour les agriculteurs.
- ✓ Garantir la transparence et la rigueur du processus pour renforcer la confiance dans l'IDAC.
- ✓ Examiner comment les programmes nationaux existants qui ne sont pas vérifiés (p. ex. PEF) pourraient être intégrés dans le questionnaire de l'IDAC et dans un système de vérification.
- ✓ Collaborer avec les initiatives nationales de durabilité en cours afin de réduire les doubles emplois et de trouver des synergies s'il y a lieu.
- ✓ Trouver un système de vérification qui réponde aux exigences du marché en matière de pratiques de production durables sans compromettre les aspects susmentionnés.

<sup>3</sup> L'écoblanchiment est [défini](#) comme le fait de promouvoir quelque chose (produit, marque, projet, etc.) en l'assimilant, de façon trompeuse ou abusive, au respect de l'environnement.

## 6.2 Partenariats et collaborations

L'un des premiers objectifs de l'IDAC était de favoriser la collaboration et le partage des connaissances en matière de durabilité dans le secteur agroalimentaire canadien. Cet objectif a été atteint avec succès grâce à la participation de l'industrie au comité de gouvernance, à la tenue de cinq ateliers et à la réalisation de deux projets pilotes (page 14).

Il sera essentiel de poursuivre les collaborations établies jusqu'à présent, d'améliorer les relations existantes et d'élargir le réseau de l'IDAC. Compte tenu de la complexité du paysage de la durabilité dans le système agroalimentaire canadien et mondial, il importe que tout le secteur travaille à l'élaboration d'une approche cohérente en vue de la mise en place d'une plateforme complète de durabilité.

Comme on l'a vu, la FCA a été l'hôte de cette première phase de recherche-développement de l'IDAC, ce qui crée automatiquement des liens avec les fédérations provinciales de l'agriculture, ainsi qu'avec d'autres membres de la FCA. Cela est très utile, car les fédérations veillent à ce que l'agriculteur soit toujours au centre, tout au long de la mise au point de la plateforme.

## 6.3 Perfectionnement de l'IDAC

Le perfectionnement et la mise en œuvre de l'IDAC contribueront à la réalisation de la vision exposée dans l'Énoncé de Guelph, car l'IDAC facilitera l'amélioration continue de la durabilité dans l'ensemble du secteur agricole canadien. Grâce à la collaboration avec l'éventuel Centre d'analyse comparative en agroalimentaire, cette amélioration continue fera l'objet d'un suivi et sera communiquée aux parties prenantes du secteur, ainsi qu'aux marchés nationaux et internationaux.

L'IDAC soutient également les objectifs d'une [Stratégie pour une agriculture durable](#), qui est en cours d'élaboration « afin de fournir une approche intégrée et coordonnée pour améliorer la performance environnementale du secteur agricole et soutenir sa vitalité à long terme ». L'IDAC est mentionnée dans le document de discussion de la stratégie comme un exemple de travail mené par le secteur pour l'établissement de rapports sur la durabilité.



*« Le Canada est reconnu comme chef de file mondial dans le domaine de l'agriculture et de la production agroalimentaire durables. Il se projette jusqu'en 2028 en s'appuyant sur une base solide de forces et de diversité régionales, ainsi que sur le leadership fort des provinces et des territoires, afin de : relever le défi des changements climatiques; développer de nouveaux marchés et créer de nouveaux débouchés commerciaux tout en répondant aux attentes des consommateurs; nourrir les Canadiens et une population mondiale croissante. »*

- [L'énoncé de Guelph](#)

À mesure que l'IDAC progresse dans son développement, les investissements conjoints du gouvernement et de l'industrie sont essentiels pour soutenir ce travail. Par exemple, l'organisation qui dirigera la prochaine version de l'IDAC demandera un financement au titre du programme [Agri-assurance](#), qui appuie la création et l'adoption de systèmes d'assurance pour l'agriculture et l'industrie agroalimentaire du Canada. Les activités de l'IDAC appuient de nombreuses priorités d'Agri-assurance (tableau 8).

**Tableau 8.** Contribution de l'IDAC à la réalisation des priorités du programme Agri-assurance

Priorités d'Agri-assurance	Contribution de l'IDAC
<p>Donner confiance aux acheteurs et aux consommateurs en ce qui concerne les attributs du marché et les allégations sur les normes de qualité des produits agricoles et agroalimentaires canadiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rationaliser la collecte des données au niveau des exploitations et agréger ces informations pour               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les intervenants de la chaîne d'approvisionnement, qui peuvent ensuite faire connaître le contexte de durabilité aux acheteurs et aux consommateurs</li> </ul> </li> <li>✓ L'IDAC pourrait également rédiger un protocole d'accord afin de transmettre les données agrégées à l'éventuel Centre d'évaluation comparative en agroalimentaire, qui pourrait les utiliser pour alimenter l'<a href="#">Indice national de rendement agroalimentaire</a></li> <li>✓ Le questionnaire de l'IDAC sera comparé aux normes internationales, ce qui facilitera l'accès aux marchés</li> <li>✓ L'étude des possibilités d'assurance et de vérification pour l'IDAC contribuera à accroître la transparence et la confiance et à renforcer la durabilité des systèmes d'approvisionnement agricole canadiens</li> </ul>
<p>Aider l'industrie à répondre aux nouvelles préoccupations des consommateurs dans des domaines comme le bien-être animal et la durabilité de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La diversité des parties prenantes impliquées dans la gouvernance de l'IDAC sera un atout pour détecter les nouvelles préoccupations des consommateurs</li> <li>✓ Le questionnaire de l'IDAC sera mis à jour selon les besoins de sorte que les données soient recueillies sur des sujets clés qui intéressent les consommateurs</li> <li>✓ Les acteurs du secteur peuvent utiliser les tableaux de bord de l'IDAC pour déterminer les domaines prioritaires en matière de formation et de programmes</li> </ul>
<p>Aider l'industrie à améliorer les systèmes actuels d'assurance dans les domaines de la salubrité et de la traçabilité des aliments ou à réaliser des gains d'efficacité en intégrant des systèmes d'assurance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'IDAC servira de point d'entrée unique et général (questionnaire) pour les producteurs canadiens</li> <li>✓ Le questionnaire de l'IDAC fera l'objet d'une analyse comparative avec les normes et programmes nationaux existants (p. ex. Plan environnemental de la ferme, CanadaGAP), ce qui rationalisera le processus que doivent suivre les producteurs pour le remplir</li> </ul>

Priorités d'Agri-assurance	Contribution de l'IDAC
<p>Aller dans le sens des programmes fédéraux/provinciaux/territoriaux à coûts partagés intégrant des systèmes d'assurance tout au long de la chaîne de valeur et exploitant des plateformes et des technologies numériques pour accroître la gestion proactive des risques</p>	<p>✓ Les tableaux de bord personnalisés de l'IDAC rendront possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les comparaisons entre pairs, grâce auxquelles les producteurs pourront déterminer les possibilités d'amélioration de leurs activités</li> <li>○ la collecte de données agrégées pour les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, qui pourront les utiliser pour déterminer les domaines prioritaires en matière de programmes destinés à aider leurs producteurs à mettre en œuvre des pratiques de gestion bénéfiques</li> </ul>

Le passage à la nouvelle structure de gouvernance et d'exploitation (voir la section 4.1 Structure de gouvernance pour la gestion de l'IDAC) facilitera la transition vers la future structure autosuffisante de l'IDAC. La nouvelle structure réunira une plus grande diversité d'acteurs de l'industrie, ce qui leur permettra de participer au processus de cocréation et de veiller à ce que leurs besoins d'accès aux marchés soient pris en compte par l'intermédiaire de l'IDAC. Une fois que la plateforme aura été élargie pour englober les quatre indicateurs de durabilité agroalimentaire du Canada (à savoir l'environnement, l'économie, l'intégrité des aliments et le bien-être sociétal) et un système de vérification, l'IDAC pourra élaborer et mettre en œuvre une structure d'adhésion payante pour :

- les groupements de producteurs
- les agroentreprises
- les transformateurs, fabricants et distributeurs
- les détaillants et services de restauration
- les ONG, établissements d'enseignement et organismes affiliés

Cette structure d'adhésion payante soutiendra les activités de l'IDAC, qui simplifiera la production de rapports, l'agrégation des données et la communication de la durabilité pour les membres de l'industrie.

*Financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Agri-assurance du Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative fédérale-provinciale-territoriale*